

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annuaire: la ligne... Réclames... Faits divers...

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne... La France et l'Étranger...

COURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Date (3 JUILLET, 5 JUILLET) and Values (3 0/0, 4 1/2, Emprunts)

Table with 2 columns: Actions (Banque de France, Société générale) and Values

DEPÊCHES COMMERCIALES

New-York, 5 juillet. Change sur Londres... Havre, 5 juillet. Coton: Ventes 500 b...

ROUBAIX 5 JUILLET 1875.

Bulletin du jour

Les présidents des différentes fractions parlementaires de l'Assemblée...

Assistaient à cette réunion: MM. de Kerdel, président de la droite modérée...

M. Laboulaye et Jules Ferry ont pris la parole et ont donné connaissance à leurs collègues...

Une prochaine entrevue a été fixée à lundi. M. Decaze a promis d'y assister.

La discussion du projet de loi sur Picardie-Flandres sera probablement terminée ce soir.

Voyage du Président de la République

Carcassonne, 4 juillet, 6 h. 15 soir. Le maréchal-président a quitté Foix ce matin à 5 h. 30 en chemin de fer.

Le maréchal-président s'est arrêté au château du marquis d'Hautpoul, où il a fait une visite de condoléance.

Le maréchal s'est entretenu avec eux de l'état et des besoins du pays. Il a exprimé la confiance que la science avait enfin trouvé le moyen de combattre le phylloxera.

Le maréchal de Mac-Mahon est revenu à Carcassonne à 3 heures. Il a été reçu par de nombreux maires et les autorités.

CHRONIQUE

Le total des sommes souscrites et versées à la caisse de l'Assemblée nationale, au 3 juillet, par MM. les députés...

Les souscriptions versées entre les mains de Mme la marquise de Mac-Mahon et des membres du comité central atteignent la somme totale de 948.872,90.

Les souscriptions versées jusqu'à ce jour à la caisse centrale du trésor public à Paris et aux caisses des trésoriers-payeurs généraux s'élèvent à 413.277 fr. 18 c.

La recette de la représentation extraordinaire donnée samedi à l'Opéra, au profit des victimes des inondations du Midi, s'est élevée à 35,479 fr.

Cent cinquante gardes de Paris seraient envoyés, dit l'Événement, à Toulouse, comme auxiliaires de la police locale.

A Verdun (Tarn-et-Garonne), on a dû interrompre la recherche des cadavres. L'autorité a ordonné, dans l'intérêt de la salubrité publique, de recouvrir de chaux et de sable les débris des maisons effondrées.

Il paraît que les philistins commencent dans la région du Midi; dans le Lot, notamment dans l'Aude, le Tarn-et-Garonne, le fétu menace de plus belle. La Gironde est dans le même cas.

On lit dans le Nouvelliste de Dresde du 2 juillet: Des souscriptions publiques s'ouvrent non-seulement en France, mais aussi en Angleterre, en Belgique et en Suisse.

« Tu auras toujours le temps, dit Trécor. — Me tuer! s'écria Patira. Je suis bien peu de chose, un orphelin, un mendiant, presque rien! mais si peu que je sois, croyez-vous que nul ne s'occuperait de moi? Un mouvement, une menace et je m'enfuis! Je cours à Coëtquen, je demande monseigneur Tanguy... l'exerce droit de haute et basse justice, et je lui dis... »

malheureux un frère, et il n'est jamais fermé aux nobles instincts de l'humanité.

Le Journal de Liège annonce que la direction du Pavillon Florentin aura aujourd'hui dans son théâtre et les beaux jardins annexés, une grande fête de nuit dont le produit brut sera intégralement versé à la Société française de Bienfaisance pour venir en aide aux malheureux victimes des inondations du Midi.

D'après le Gaulois, demain doit paraître, au Journal officiel, un avis dont voici la teneur, sinon les termes: « Une grande loterie est organisée sous le patronage de Mme la marquise de Mac-Mahon, au bénéfice des inondés du Midi. Il sera émis un million de billets à un franc. Mais l'émission n'aura pas lieu avant deux mois, pour ne pas nuire aux souscriptions actuellement ouvertes. Jusque-là les lots que les particuliers voudront bien offrir seront reçus au palais du Corps Législatif, où aura lieu l'exposition publique. »

Avant-hier, à la reprise de la Tour de Londres, donnée au bénéfice des inondés, chaque dame qu'épousa — et elles étaient bien jolies — était accompagnée d'un cavalier qui offrait une rose à chaque dame; en échange d'une modeste somme, donnée de bon cœur, elles recevaient, qui un camélia, qui un dahlia, valant dix fois la plupart des sommes offertes.

L'empereur Ferdinand d'Autriche

Nous complétons, par les renseignements suivants, ceux que nous avons déjà publiés sur feu l'empereur Ferdinand d'Autriche:

« Ce prince, à qui la voix populaire avait donné le beau nom de Ferdinand der Gute, ou le Bon, » était né à Vienne, le 19 avril 1793, du second mariage de l'empereur François II d'Allemagne (François I^{er} d'Autriche) avec Marie-Thérèse, fille de Ferdinand IV, roi de Naples et de Sicile. Le déplorable état de sa santé, qui fut frêle et délicate, pendant son enfance et une partie de sa jeunesse, empêcha de lui donner une éducation sérieuse et de le préparer aux graves devoirs qu'il devait un jour remplir. En 1815, il fit un voyage en Italie, en Suisse et visita une partie de la France. Revenu à Vienne, il s'occupa de divers métiers manuels et d'études héréditaires, mais il était encore très imparfaitement préparé au rôle de Souverain, quand son père le fit couronner roi de Hongrie sous le titre de Ferdinand V, le 28 septembre 1830, sans toutefois lui désigner aucune sorte de pouvoir dans cette partie de la monarchie.

Le 25 février de l'année suivante, il épousa la princesse Anne-Caroline, fille de Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, et un an plus tard, il échappa heureusement à une tentative d'assassinat dont l'auteur était un capitaine expulsé de l'armée et qui croyait avoir des griefs personnels contre l'héritier de la couronne. Le 2 mars 1835, il succéda à son père et se fit couronner à Prague roi de Bohême, en 1836; à Milan roi du royaume Lombard-Vénitien en 1838. Il se déchargea de tout ce fardeau du pouvoir sur le vieux prince Metternich,

si fort maltraité par quelques historiens, si fort calomnié, et dont on doit reconnaître néanmoins qu'il avait de hautes capacités gouvernementales, une vaste expérience, une profonde connaissance des hommes, un caractère bienveillant et juste, et des intentions excellentes. Pendant trente-cinq ans, il fut un des gardiens de la paix dont l'Europe était affamée après les grandes commotions du commencement de notre siècle.

En 1846, Ferdinand incorpora à la monarchie autrichienne la république de Cracovie. Il favorisa puissamment l'essor de l'industrie et du commerce, et surtout la création des chemins de fer. Sa bienveillance et sa bonté d'âme se manifestèrent en mainte occasion d'une façon vraiment touchante, et firent de lui le type le plus accompli du souverain patriarcal, tel qu'on le trouve presque sans interruption dans les annales de l'Autriche.

En 1848, Ferdinand dut sacrifier Metternich, avec qui s'éroula l'ancien régime bureaucratique non-seulement en Autriche, mais dans le reste de l'Allemagne, Ferdinand nomma un ministre responsable, dont le chef était Pillerdorf, et, en mars, il octroya une constitution. L'aspect menaçant de la population de Vienne le décida dans le mois de mai à se retirer avec la cour à Innsbruck. Il rentra à Vienne pour être témoin de la grande insurrection d'octobre 1848, qui l'obligea à transporter sa résidence dans la forteresse d'Olmutz. Ce fut là que le 2 décembre, il abdiqua en faveur de son neveu l'empereur François-Joseph. Le père de ce dernier, l'archiduc François-Charles, qui vit encore à Vienne aimé et respecté de tous, avait refusé expressément la couronne impériale, qui a si souvent pesé d'un poids si lourd sur la tête de son fils. L'empereur défunt vivait retiré à Prague, et habitait le château impérial sur la colline de Hradschin.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Revue hebdomadaire de la Bourse.

Le 3 0/0, qui terminait la semaine précédente à 64 95 a touché au plus bas 63 85, et après être revenu à 64 95 sera plus haut coté, il reste définitivement à 64.10, report moyen de 0.16 1/2 compris. Les achats effectués pour compte des recettes générales ont atteint le chiffre de 39,100 fr. de rente. On peut présumer qu'une bonne partie des sommes rendues disponibles par la mise en paiement des coupons de juillet viendra s'employer sur ce fonds qui a devant lui une marge à la hausse beaucoup plus étendue que le 5 0/0.

Le dernier fonds a été cependant plus favorisé: nous le laissons à 104.47 en hausse d'environ 0.30 sur les cours d'il y a huit jours en déduisant, bien entendu, le report, moyennant coté en liquidation: son plus bas prix a été 103.75. Les demandes des trésoriers-payeurs généraux ont atteint le chiffre de 232,500 fr. de rente.

Les diverses obligations de la Ville de Paris ont eu encore un marché très suivi, et elles conservent toujours des tendances accusées à la hausse. Celles de 1860 et de 1871 ont été principalement recherchées en vue des tirages qui doivent être effectués sous quelques jours. Les premières restent bien tenues à 545, et les secondes sont demandées à 519. Les obligations de la Ville 1875, ne font pas moins bonne figure à 462 50; les libérées valent 475.

Il y a eu fort peu d'animation sur le marché des institutions de crédit; elles ont été, en général, délaissées aussi bien par le comptant que par la spéculation.

Les actions de la Banque de France ne se sont traitées qu'au comptant. Elles restent demandées à 3.855, après 3.850 et 3.820. La Banque de Paris et des Pays-Bas s'est

maintenu avec fermeté entre 1155 et 1160. Ainsi que nous l'avons annoncé, cette institution est chargée de l'émission de la Ville de Florence, qui doit avoir lieu le 8 de ce mois. Le succès de cette émission n'est douteux pour personne et est d'autant plus assuré pour le public et pour la Banque de Paris.

Le crédit foncier de France clôture comme il y a huit jours, à 910, après avoir oscillé entre les prix extrêmes de 915 et de 905; le comptoir d'escompte est resté invariablement aux environs de 596 25; le Crédit Lyonnais a été complètement délaissé à 625 50; la Société Générale a fait 633 et 645; le Crédit Industriel et Commercial s'est maintenu aux environs de 730; la Société de Dépôts et de Comptes Courants a été recherchée de 617 50 à 620. Pour toutes ces valeurs nous n'avons aucune observation spéciale à formuler; les écarts insignifiants de leurs plus hauts et plus bas prix disent assez combien les éléments auxquels elles ont donné lieu ont été peu importants.

Le crédit mobilier n'a pas cessé de pivoter autour de 200. On semble vouloir attendre aux environs de ce prix le résultat de l'exposition qui se fait sur la situation de la société. L'approche de l'assemblée générale des actionnaires de la Banque Franco-Hollandaise n'a exercé aucune influence sur les cours de cette valeur, que nous retrouvons à 307 50, après lui avoir vu faire 302 50 au plus bas; la Banque Franco-Egyptienne est délaissée à 572 50; il en est de même de la Banque Française et Italienne, qui a varié de 505 à 510.

Les mauvaises dispositions manifestées par le reste turque ont exercé une fâcheuse influence sur la tenue des actions anciennes et nouvelles de la Banque Ottomane; les premières, après être tombées de 665 à 637 50, ont pu reprendre à 648 75; les secondes ont fléchi de 570 à 550 de cours, et sont à 555. Les communications satisfaisantes faites à la dernière assemblée générale sont bien de nature à justifier des cours plus élevés.

Le Crédit Mobilier Espagnol a progressé de 645 à 665 et finit la semaine à 660. Nous avons publié récemment le rapport lu à l'assemblée générale tenue le 25 juin; nous nous bornons donc à constater que les communications du conseil d'administration ont produit sur la Bourse une favorable impression.

Depuis le commencement de l'année, pour les anciennes, et depuis leur émission au mois de février par le Comptoir d'Escompte et M. A. Dutfoy et C^o pour les nouvelles, les obligations foncières russes n'ont fait que progresser. Cette hausse a toujours persisté et n'a jamais provoqué de réaction sensible due à des réalisations que l'on était cependant en droit d'attendre. De 412 50, leur prix d'émission, les nouvelles ont fait couramment cette semaine 473 50, soit 60 fr. de hausse.

Les actions des chemins de fer français ont fait preuve d'une remarquable fermeté; l'Est a été demandé à 660; le Lyon à 630 à 635; le Midi plus hésitant à 707 75, par suite des déclarations que les inondations font passer sur ce réseau; l'Orléans sans variations, à 590; le Nord en augmentation à 1,220; l'Ouest à 975 50; les Charentes en voie de hausse à 365.

Les Entrepôts et Magasins Généraux ne sont élevés de 395 à 420 et finissent à 417 50. C'est là, nous le répétons, une des rares valeurs qui, tout en constituant un placement de tout repos, offrent des chances certaines de prochaine et très appréciable plus-value. Nous continuons donc à recommander aux capitaux en quête d'emploi sérieux.

Les actions de la Compagnie Parisienne du Gaz ont été demandées à 977 50, celles de la Compagnie Transatlantique restent en légère reprise à 541 25.

Les titres de Suez se sont encore fait remarquer par leur ferme tenue; l'action a été recherchée de 685 à 692 50 et la délégation de 611 25 à 615. Les recettes du transit sont en augmentation constante.

Le 5 0/0 italien est en progression sensible à 73 57 1/2, après 73 60 au plus haut et 73 au plus bas. La situation financière de l'Italie tend à s'améliorer chaque jour; l'avantage est un coupon de 2 50 est à la veille d'être détaché. Bon nombre de spéculateurs nourrissent l'espoir de le voir promptement rétrograder.

Les actions des chemins de fer autrichiens ont commencé à se relever; nous les laissons à 638 75 après 628 25 au plus bas. Par contre les actions des chemins de fer Lombards ont eu encore à supporter le poids des ventes effectuées pour compte des places allemandes et qui les ont fait tomber de 217 50 à 200. On a pu néanmoins remonter hier à 210. Enfin le Nord de l'Espagne, à la suite de son assemblée générale, a progressé de 197 50 à 220.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 6 JUILLET 1875.

PATIRA

PAR RAOUL DE NAVERY XVI. LA GROTTTE AUX POULPIQUETS (Suite)

Pendant que les deux compagnons échangeaient ces paroles à voix basse, Jean répliquait d'une voix railleuse: — Eh bien! ces conditions? — Je ne coucherai plus à l'atelier. — C'est ça! on loue une chambre à l'hôtelier de la Belle-Étoile! — J'arriverai à la forge à la même heure que T.écot et Kadoc. — Et puis... — Et puis je toucherai ma paie... Jean l'Enclume poussa un formidable éclat de rire. — Une paie! une paie! pourquoi une paie? — Parce que je travaille. — Mais ton travail, tu me le dois, misérable! — Je ne vous dois rien, vous n'êtes pas mon père. — Tu es mon apprenti... — Je l'ai été sans avoir signé de

contrat... On ne reste pas apprenti toute sa vie; un jour vient où l'on passe ouvrier.

— C'est possible, mais il faut savoir son métier pour cela. — Je le sais. — Toi! qui es bon à faire du feu, à ranger les outils, à... — Si je ne suis bon à rien, dit Patira, pourquoi me chargerez-vous d'exécuter les besognes difficiles? — Tu n'as jamais fait que des brouilleries...

Patira sourit. — Soit! mais ces brouilleries-là, vous ne les auriez pas confiées à Trécor et à Kadoc. — Hein! fit le Borgne, nous humilierais-tu, par hasard, Jean l'Enclume? — Le visage du forgeron s'injetait de sang; ses yeux sortaient de l'orbite; à tout instant il était sur le point de s'élançer sur Patira; mais on eût dit qu'il éprouvait une certaine jouissance à doubler la somme de sa haine, afin de la satisfaire avec usure.

— Le maître n'a point songé à vous humilier, Trécor, dit Patira, il a voulu seulement éprouver ma capacité... Vous souvenez-vous qu'il y a six mois de cela à peu près, le maître m'a donné trois jours de congé... C'était assez extraordinaire, il faut en convenir...

J'en ai profité comme quelqu'un qui n'a pas l'habitude d'un tel bonheur... Pendant ces trois jours, j'ai couru avec les enfants à travers landes et bois... Ce fut un beau temps, un vrai beau temps pour le pauvre apprenti! Mais vous pensez bien que Jean l'Enclume avait ses raisons pour se départir de ses sévérités... Pour la première fois de sa vie, il faisait appel au talent de son apprenti... et à sa discrétion... D'écarte qu'il était, le visage de Jean devint pâle.

— Assez! fit-il, assez! — Pas du tout, dit Trécor; nous voulons apprendre pourquoi tu avais besoin de la discrétion de Patira. L'enfant regarda son maître bien en face et poursuivit: — Il s'agissait d'une chef à forger... une clef faite, non pas sur modèle, mais sur empreinte... et commandée par un grand seigneur, un très grand seigneur...

Patira n'eut pas le temps d'achever: Jean l'Enclume venait de le renverser sur le sol, et fouillant au hasard parmi les outils, il saisit un marteau dont sans nul doute il eût broyé la tête de l'enfant, si Kadoc et Trécor, le prenant chacun par une main, ne l'eussent forcé à lâcher sa victime et son arme. — Je le tuerais! je vous dis que je veux le tuer! hurla Jean l'Enclume.

— Tu auras toujours le temps, dit Trécor.

— Me tuer! s'écria Patira. Je suis bien peu de chose, un orphelin, un mendiant, presque rien! mais si peu que je sois, croyez-vous que nul ne s'occuperait de moi? Un mouvement, une menace et je m'enfuis! Je cours à Coëtquen, je demande monseigneur Tanguy... l'exerce droit de haute et basse justice, et je lui dis...

Claudie s'approcha doucement de Patira: — Ne te plains pas! ne dis rien! s'il elle! Jean n'est pas injuste, il sait que tu ne saurais à cette heure être traité comme jadis... Moi et les petits, nous t'aimons bien.

Jean l'Enclume paraissait en proie à une lutte violente. Il croyait en ce moment Patira plus instruit qu'il ne l'était réellement de la démarche faite par le comte Florent. Un mot pouvait le perdre. Son intérêt, sa haine, se livraient un rude combat. L'orgueil aussi lui défendait de céder. Ce fut donc avec un certain empressement qu'il profita de l'intervention de Claudie. — Pourquoi ne pas s'expliquer, comme le dit ma femme?... Je suis vif, mais juste... Tu a fais une clef, eh bien! après? Crois-tu que Kadoc et Trécor ne sachent pas les faire, les clefs?... Tu as une tête de diable dans ton corps de

gringalet... Est-il besoin de faire régler nos différends par le marquis Tanguy?... Tu veux une paie, on t'en donnera une: chaque semaine tu toucheras une pièce de trente sols.

— Trécor et Kadoc touchent un écu de six livres; j'en veux autant. — C'est impossible tu me ruinerais! — Comme vous voudrez; je quitterai la maison... Tenez, tout à l'heure j'ai rencontré un forgeron ambulancier ayant bonne mine et bon cœur, j'en suis sûr... Nous nous arrangerons ensemble.

— Les petits te pleureraient, dit Claudie tout bas. — Tu auras le gros écu, dit Jean d'une voix brève. — Et je ne coucherai plus ici. — Ça fera de la peine à la Flamme! — Est-ce convenu? demanda Patira. — C'est convenu, dit Jean.

— Et, ajouta l'enfant, si vous me battez encore... — Eh bien? — Je me vengerai! — Il le ferait, ma foi! il le ferait, murmura Trécor en se frottant les mains. — C'est bien! dit Jean l'Enclume; les conventions sont faites; allume le fourneau: voilà de la besogne diablement en retard!

Patira mit tant d'activité à réparer le temps perdu, qu'en moins d'une demi-heure le soufflet souffla, le foyer lança des flammes jusqu'au sommet de la haute cheminée, et les barres de fer rouge ploieraient sous les poids de mar-taux.

Quand l'heure du repas fut venue, au lieu d'aller rejoindre la Flamme sur la botte de paille qui jadis leur servait de lit et de siège, Patira franchit le seuil de la chambre où Jean et sa famille prenaient leur repas.

Claudie attira l'enfant contre sa poitrine. — Ne fais jamais de mal à Jean, dit-elle, ne le fais pas pour l'amour de moi... — Je vous le promets, Claudie. La jeune femme souleva les cheveux de l'enfant, regarda son front rayonnant de courage, ses yeux bleus animés d'une flamme sainte et virile, et murmura: — Je ne te connais plus! tu me sembles grandi et tout changé depuis que je ne t'ai vu... Tu es donc fort! tu as agi et parlé comme un homme... Je ne te demande pas ton secret, mais tu as un secret. — Oui, Claudie, j'ai un secret, et, sans trahir personne, je puis vous en apprendre une partie... Dieu n'a donné la garde d'un être plus faible que moi!